

1 Directives d'installation

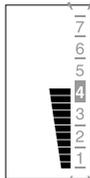
Coupez l'alimentation du système de chauffage afin d'éviter tout risque de choc électrique. L'installation doit être effectuée par un électricien.

- Toutes les opérations doivent être conformes aux normes les plus récentes du pays en matière d'installations électriques, et plus particulièrement à la norme NF C15-100.
- Ce thermostat doit être branché sur un circuit muni d'un disjoncteur divisionnaire ou d'un coupe-circuit à fusible, et doit être installé sur une boîte d'encastrement de profondeur standard.
- Le thermostat doit être installé à environ 1,50m au-dessus du sol fini, à l'abri des influences chaudes ou froides (téléviseur, ordinateur, cheminée, soleil, courants d'air liés à des portes, fenêtres, etc...).
- Il est obligatoire de boucher l'arrivée électrique avec de la pâte d'étanchéité ou de la laine de verre pour éviter les courants d'air parasites.
- Ne pas mettre les thermostats dans les endroits où il y a des courants d'air (proximité d'un escalier, une sortie d'air), des points d'air stagnants (derrière une porte, dans un placard, dans un angle fermé), des rayons directs du soleil, des tuyaux dissimulés ou une cheminée, des murs extérieurs ou porteurs.
- Le thermostat doit être installé dans la mesure du possible, sur une cloison intérieure (non mitoyenne à des locaux non chauffés).
- Le colmatage avec un bouchon de silicone des extrémités des gaines arrivant au thermostat est obligatoire. Une injection de mousse de polyuréthane à l'arrière du boîtier d'encastrement est à prévoir.
- Vérifier que les ouvertures d'aération du thermostat sont propres et non obstruées (absence de courant d'air derrière le thermostat, pas de gestionnaire d'énergie à proximité).

2700967 Rev2 - REG314TC

3 Programme de 1ère mise en chauffe

A la 1ère mise sous tension, un programme de mise en température progressive de la dalle démarre selon le cycle de fonctionnement suivant : 2h00 le 1er jour, puis 1h supplémentaire par jour suivant, ceci pendant environ 20 jours. Cette mise en chauffe est répartie sur 24h avec des cycles courts de fonctionnement. La température est limitée à 20°C. Pendant la durée du programme, le barre-graphe clignote. Il est possible d'annuler ou d'initialiser ce programme dans le mode configuration. Pour ne pas solliciter la fonction délestage, nous vous conseillons de décaler les premières mises en fonctionnement des différentes zones d'environ 5 minutes.

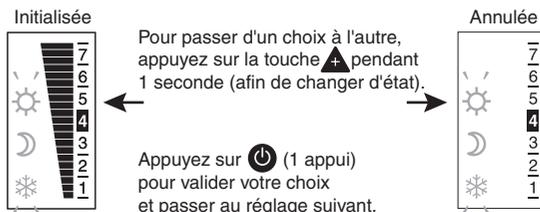


4 Mode configuration

Pour accéder à la configuration, appuyez sur la touche (~7 sec.), jusqu'à ce que les 3 symboles clignotent :

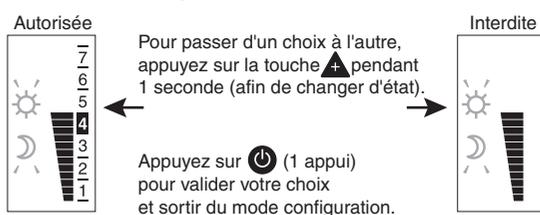
Initialisation ou annulation du programme de 1ère mise en chauffe

Lorsque les 3 symboles clignotent, vous pouvez initialiser ou annuler le programme 1ère mise en chauffe. Il faut utiliser la touche (brève impulsion) pour initialiser ou annuler.

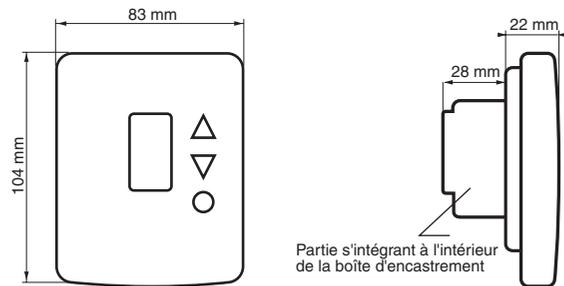


Autorisation de la modification de la consigne Confort

Lorsque les 2 symboles clignotent, vous pouvez autoriser ou non la modification de la consigne Confort.

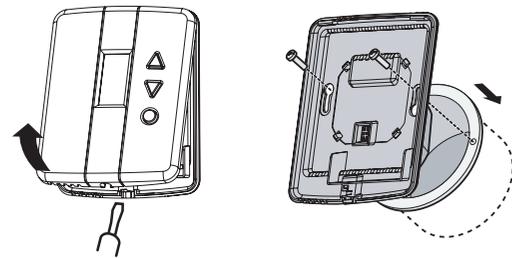


2 Installation et raccordements



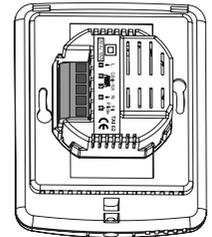
Partie s'intégrant à l'intérieur de la boîte d'encastrement

Séparez le socle de l'arrière du thermostat en dévissant la vis. Après l'avoir raccordé, fixez le socle sur la boîte d'encastrement à l'aide de 2 vis (entraxe 60 mm).



Remettez le couvercle et revissez la vis de blocage.

Le bornier de raccordement est situé au dos du boîtier.

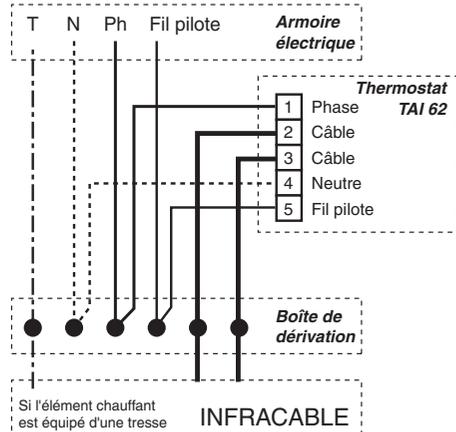


La norme UTE NF C15-100 et les règles de l'art doivent être respectées. Il est nécessaire que les appareils environnants ne créent pas de perturbations trop fortes (directives CEE 89/336).

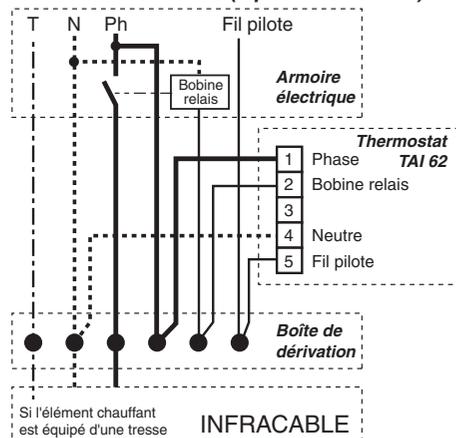
Alimentation : $U_n = 230 \text{ V AC}$
Charge : $U_c = 230 \text{ V AC}$; $I_c = 10 \text{ A}$



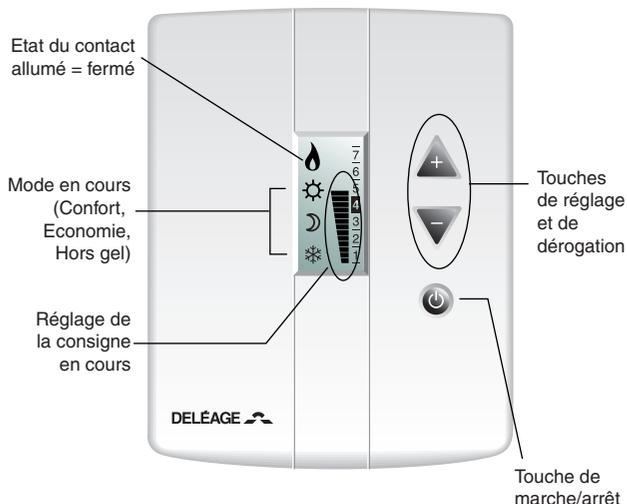
Commande directe du plancher



Commande avec relais (à partir de 2300 W)



5 Présentation



Merci d'avoir choisi le thermostat TAI 62 de DELÉAGE.

Ce thermostat est conçu pour le plancher rayonnant électrique PRE. Sa régulation PI (proportionnelle intégrale) permet de gérer en permanence la quantité d'énergie à incorporer dans le sol pour assurer un confort optimum.

D'autre part, par un système simple de pilotage ou principe du fil pilote, il offre la possibilité de gérer jusqu'à 6 allures conformément au standard du GIFAM.

La charge résistive maximale ne doit pas excéder 2300 Watts sous 230 V (10A).

Le TAI 62 est muni d'une touche marche/arrêt  permettant de mettre en veille le TAI 62 lorsque son utilisation n'est pas requise (par ex. en été).

Pièces fournies

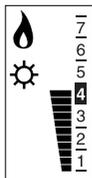
- ① Un thermostat 230V, 2300W
- ② Une notice d'installation à l'attention de l'installateur (recto) + un guide d'instruction à l'attention de l'utilisateur (verso)

6 Allures de fonctionnement

Confort

La consigne Confort peut être réglée par pas de 0,5°C par les touches  ou  (réglage de 15°C à 25°C, le réglage 4 correspondant à une température d'environ 20°C).

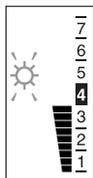
Il est possible d'interdire le réglage de la consigne (voir mode configuration).



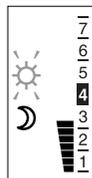
Confort-1°C et confort-2°C

Les modes confort-1°C et confort-2°C sont accessibles en tarif *tempo*. Ces modes sont signalés par :

- le clignotement du symbole Confort pour Confort-1°C
- le clignotement du symbole Confort + le symbole Economie fixe pour Confort-2°C



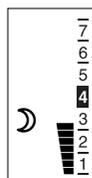
Confort-1°C



Confort-2°C

Economie

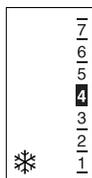
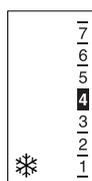
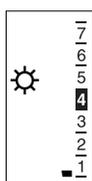
La consigne Economie est un abaissement de -2°C par rapport à la consigne Confort. Le mode Economie est signalé par le symbole Economie et le barre-graphe correspondant.



Hors gel

La consigne hors gel est fixe à 7°C. Il est possible de passer en Hors gel manuellement à partir du mode Confort.

Un appui sur  quand le barre-graphe est au minimum permet de passer en Hors gel :



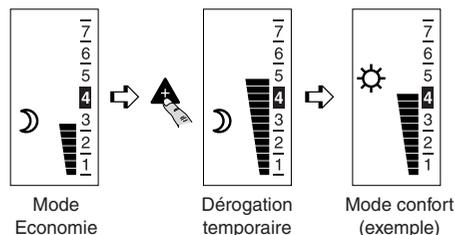
7 Dérogation temporaire

A partir des modes Economie, Confort-1°C, et Confort-2°C, il est possible de modifier momentanément la consigne par les touches  ou .

Cette modification est effective pour une durée maximale de 12 heures. Elle est annulée dès qu'un ordre différent de celui en cours apparaît. Elle n'affecte en rien la consigne Confort déjà réglée.

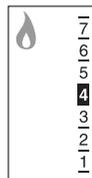
La dérogation n'est possible que si la consigne Confort n'est pas verrouillée (voir mode configuration).

Exemple de dérogation temporaire :

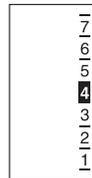


8 Mode arrêt

Le mode arrêt peut être commandé par un appui sur la touche marche/arrêt  ou par un ordre de la centrale de programmation de l'installation (délestage ou arrêt).



Si un ordre d'arrêt issu de la centrale intervient (délestage ou arrêt) alors que le thermostat est en demande de chauffe, la flamme clignote.



9 Caractéristiques techniques

- Alimentation : 230 V +/-10%, 50 Hz
- Consommation : 10 VA
- Isolement classe II
- Sortie contact travail 10A, 230 V
- 6 allures de fonctionnement :
Confort réglable (de 15° à 25°C),
Confort-1°C et Confort-2°C
Economie (-2°C par rapport au confort)
Hors Gel fixe à 7°C et Arrêt
- Touche de Marche/Arrêt
- Touche de réglage de la consigne
- Régulation PI (Proportionnelle intégrale)
- Qualité de régulation : Répond à la classe B
- Action automatique : Type 1.C
- Température de stockage : -10°C à +70°C
- Température de fonctionnement : 0°C à 40°C
- Dimensions : LxHxP = 83 x 104 x 50 mm
- IP 20
- Classement au feu : Vo
- Installation en milieu normalement pollué

Garantie et service

Garantie limitée à deux (2) ans par DELÉAGE :

Ce produit est garanti contre les vices de fabrication pendant une période de deux (2) ans suivant la date initiale d'achat. Durant cette période, DELÉAGE s'engage à réparer ou à remplacer, selon son choix et sans frais, tout produit défectueux ayant été utilisé dans des conditions normales.

La garantie ne prévoit pas le remboursement des frais de transport et ne s'applique pas à un produit qui aurait été mal installé, mal utilisé ou accidentellement endommagé.

Cette garantie ne couvre pas le coût d'installation, de débranchement ou de réinstallation. Cette garantie limitée annule et remplace toute autre garantie expresse ou tacite de DELÉAGE, ainsi que tout autre engagement que DELÉAGE aurait pu prendre. En aucun cas DELÉAGE ne saurait être tenu pour responsable des dommages consécutifs ou fortuits résultant de l'installation de ce produit.

Le produit défectueux ainsi que la facture originale doivent être retournés au lieu d'achat ou expédiés par la poste, port payé et assuré, à l'adresse suivante :

DELÉAGE

Z.I. Sud - 18, avenue du Général Ferrié
CS 41881 - 35418 Saint-Malo Cedex

Tél. : 02.99.82.74.34 - Fax : 02.99.81.57.97

Pour toutes questions sur l'installation du thermostat TAI 62, veuillez vous adresser à notre service d'assistance technique.

Pour de plus amples informations sur nos produits, consultez notre site web : www.deleage.fr